

GRAND CONSEIL**MANDAT**

Losey Michel / Page Pierre-André / Glauser Fritz / Genoud Joe / Zadory Michel / Schorderet Gilles / Frossard Sébastien / Gander Daniel / Burkhalter Fritz / Bachmann Albert, député-e-s	MA4022.11
Demande d'adhésion du Gouvernement fribourgeois à l'Association suisse pour un secteur agro-alimentaire fort (ASSAF)	DIAF
Reçu SGC: 25.03.11	Cosignataires: 8
Transmis Dir: 01.04.11*	Parution BGC: mars 2011

Dépôt et développement

Actuellement, d'importantes tractations se déroulent toujours au sein de l'administration fédérale pour finaliser un accord de libre-échange entre la Suisse et l'UE dans le secteur agro-alimentaire (ALEA).

Un des buts de cet accord est de supprimer toutes les entraves au commerce des denrées alimentaires entre la Suisse et l'UE. Un autre but recherché par cet accord serait de diminuer « l'îlot de cherté helvétique », qui d'ailleurs n'existe pas. L'ALEA ne permettrait pas de diminuer de manière conséquente les coûts de production en Suisse. La production et la transformation indigène seraient fortement mises sous pression. Ceci provoquerait un irrespect de l'exigence constitutionnelle fédérale d'un taux d'auto approvisionnement suffisant pour la Suisse. Par ailleurs, le libre-échange va à l'encontre des objectifs écologiques de la politique agricole de la Confédération. Les mesures d'accompagnement financières prévues ne peuvent pas être financées par la Confédération. Il va sans dire que la signature d'un tel accord serait catastrophique et difficilement supportable pour une grande partie du secteur agro-alimentaire de ce pays. Les différentes projections font ressortir une diminution comprise entre 33% et 50% du revenu de l'agriculture suisse. Par ricochet, l'existence de nombreuses PME situées en amont et en aval serait remise en question. Dans le canton de Fribourg, les conséquences seront encore amplifiées, compte tenu de l'importance du secteur agro-alimentaire sur notre territoire.

Le canton de Vaud et le canton du Jura ont déjà adhéré à l'Association suisse pour un secteur agro-alimentaire fort (ASSAF), dont le but est de maintenir en Suisse un secteur agro-alimentaire fort, compétent et proche de la population. Le canton de Fribourg a sa place dans cette association.

* * *

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).